



## « Développer ou asseoir son leadership en tant que manager »

### Public :

Managers (salarié ou indépendant).

### Prérequis :

Aucun

### Durée de formation :

16 heures  
2 mois

### Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 03 94 62 92 ou par email :  
agathe@ga-solutions.com

### Objectifs :

Dans cette formation, le « Manager » va apprendre à guider son équipe en étant un individu inspirant. Il va apprendre grâce à la Neurobiologie à maîtriser ses mécanismes internes et mettre en place une communication efficace.

### Moyen et modalité :

FOAD

Alternance de théorie et de cas pratique.

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

### Moyens Techniques :

La formation sera dispensée en 8 séquences d'1H00 réalisées en distanciel et de 8 séquences préparatoires d'E-Learning. La plateforme de e-learning est disponible 7/7, 24/24.

Document actualisé le 15/06/2023



### Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

### Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire.

### Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

### Handicap :

Toutes les formations dispensées à ARVIS COACHING EURL sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

#### **AGEFIPH**

Nathalie BAYLE

06 48 10 95 84

nathalie.bayle.acceis@orange.fr

#### **MDPH**

MDPH 34 59 avenue de Fès BP 7353 34086 Montpellier cedex 4

0 810 811 059

contact@mdph34.fr

Document actualisé le 15/06/2023



## Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

## Le Prix :

480 €

## Contact :

ARVIS Grégory  
agathe@ga-solutions.com  
06 03 94 62 92

# « Développer ou asseoir son leadership en tant que manager »

## PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

### **MODULE 1 :** État des lieux

**Durée :** 2h00

Chapitre 1 : Comment va se dérouler la formation

Chapitre 2 : Le défi des 7 jours

Chapitre 3 : Le pattern de la performance professionnelle

Chapitre 4 : Prendre la pleine responsabilité de sa vie professionnelle

Chapitre 5 : La gestion des émotions

...

Évaluation Module 1

### **MODULE 2 :** Défis

**Durée :** 2h00

Chapitre 1 : Les 5 secteurs clés d'un leadership puissant

Chapitre 2 : Analyse qualitative du défi : apprendre à s'évaluer

Chapitre 3 : La prise de hauteur sur mon fonctionnement interne

...

Évaluation Module 2

Document actualisé le 15/06/2023



### **MODULE 3 : Résultats**

**Durée : 2h00**

Chapitre 1 : La courbe d'excellence professionnelle

Chapitre 2 : La quête émotionnelle comme ressource organisationnelle

Chapitre 3 : Apprendre à piloter son système nerveux

...

Évaluation Module 3

### **MODULE 4 : Ressources**

**Durée : 2h00**

Chapitre 1 : Qu'est-ce que l'énergie

Chapitre 2 : Apprendre et mettre en place le centrage CAP

Chapitre 3 : Retour d'expérience sur le centrage CAP

Chapitre 4 : Le frein des suppositions dans la réalisation de mes objectifs professionnels

Chapitre 5 : Le cercle d'excellence professionnelle

Chapitre 6 : Comment passer en mode conscience

...

Évaluation Module 4

### **MODULE 5 : Identité professionnelle**

**Durée : 2h00**

Chapitre 1 : La trappe de l'épanouissement professionnel

Chapitre 2 : La hiérarchisation de valeurs

Chapitre 3 : Qu'est-ce qu'une croyance ?

Chapitre 4 : Les drivers d'après l'Analyse Transactionnelle

Chapitre 5 : Le cadre de reprogrammation d'une croyance limitante

...

Évaluation Module 5

### **MODULE 6 : Organisation et gestion du temps**

**Durée : 2h00**

Chapitre 1 : La vision professionnelle à 10 ans

Chapitre 2 : Le protocole de Walt Disney

Chapitre 3 : La visualisation de mon pourquoi

Chapitre 4 : De mon pourquoi à mon comment

Chapitre 5 : Les outils de de planification (Annuelle /90 jours/ Hebdo/ Journée Parfaite)

...

Évaluation Module 6

### **MODULE 7 : Mon environnement professionnel**

**Durée : 2h00**

Chapitre 1 : La puissance de l'épigénétique

Chapitre 2 : Mon top 100 professionnel

Chapitre 3 : La Communication Non Violente et la méthode OSBD

Document actualisé le 15/06/2023



...

Évaluation Module 7

**MODULE 8** : Mon efficacité

**Durée** : 2h00

Chapitre 1 : Le voyage du héros

Chapitre 2 : L'équation du changement en PNL

Chapitre 3 : Le questionnaire EP-ED-ECO

...

Évaluation Module 8

Document actualisé le 15/06/2023

ARVIS COACHING EURL AV DES VERGERS, DOMAINE DU GOLF, 34670 - BAILLARGUES – Siret : 82795623600018 –  
Enregistré sous le n°76341100234 auprès du préfet de région : Occitanie – Cet enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'État. – Naf : 70.22Z – TVA : FR02827956236 – RCS : BAILLARGUES 827 956 236 R.C.S. Montpellier –  
Capital : 1000 € – Tel : 06 03 94 62 92 – Email : agathe@ga-solutions.com – Site internet : ga-solutions.com



## CV du formateur

### ARVIS Grégory

agathe@ga-solutions.com

06 03 94 62 92

#### Expert en management et leadership

*Janv 2008 > Déc 2010 - Greg est RESIDENT MANAGER PARADISE SUN RESORT AND SPA aux Seychelles. Direction et gestion d'un resort 4\* de 80 chambres avec : main Beach restaurant, "À la carte" restaurant, beach bar, spa.*

*Janv 2011 > Déc 2016 - Greg est directeur magasin Decathlon Vichy de 2011 à 2012 puis Montpellier Odysseum de 2013 à 2016. Gestion d'une équipe de 200 salariés. Encadrement de 20 managers.*

Janv 2017 > Aujourd'hui

Après avoir passé la certification pour être Maître praticien PNL puis validé la certification internationale de coaching PNL, Greg crée sa société d'accompagnement et de coaching des managers et dirigeants.

Il crée Arvis Coaching qui évolue, grandit et existe aujourd'hui au nom de GA Solutions : accompagnement des dirigeants d'entreprises et des managers à travers des expériences transformatrices et immersives visant à déclencher des actions concrètes et définies dans le temps pour leurs équipes et pour eux-mêmes dans le but d'aligner performance et santé mentale.

> Avec son équipe, il propose aux dirigeants des expériences digitales et physiques transformatrices et immersives visant à déclencher des actions concrètes et définies dans le temps pour leurs managers et/ou pour eux-mêmes dans le but d'aligner performance et santé mentale.

Résumé :

Grégory ARVIS est formateur spécialisé dans le management et le leadership.

Document actualisé le 15/06/2023



Il a un MBA validé auprès de l'École Supérieure Internationale de Savignac spécialisée dans le management des entreprises de service.

Il est durant 7 ans formateur interne « Manager la Performance » à l'école des métiers Décathlon.

Fort de ces formations et de ces 12 ans dans des postes de direction, Grégory a développé des compétences précises dans la gestion des ressources humaines d'un centre de profit. Il commence sa carrière comme Directeur des opérations de CLC Finance. Il anime un hôtel-restaurant, un bateau-restaurant, une usine de construction de bateaux, une agence de voyages, des bases nautiques en France et en Europe. Fort de cette expérience multi-site. Il développe des compétences fortes dans le management transversal et l'encadrement efficace d'une équipe.

Il devient ensuite Resident Manager d'un hôtel aux Seychelles de plus de 250 employés et 8 nationalités différentes. Lors de cette expérience riche, Grégory découvre le cross-management et développe un leadership basé sur des séquences managériales claires ainsi qu'une communication efficace. Il apprend à s'adapter aux différences culturelles pour créer une synergie d'équipe. Il développe une position de leader et de manager coach.

Pour sa dernière expérience d'encadrement de grande unité, il est directeur du plus gros magasin Décathlon. Grégory complète ici sa grande connaissance des outils propices au management des équipes.

### **COMPÉTENCES :**

- Coaching de cadres
- Codéveloppement
- Facilitation
- Développement de leadership
- Management
- Conseil en management des organisations
- Gestion d'équipes
- Coaching professionnel
- Formation des managers et cadres
- Gestion hôtelière
- Gestion de projet
- Coaching de dirigeants
- Technicien en PNL

Document actualisé le 15/06/2023

# ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de ARVIS COACHING EURL en matière d'accessibilité numérique.

## 1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, ARVIS COACHING EURL a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

## 2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de ARVIS COACHING EURL, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

## 3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.





# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

## Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

## Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « ARVIS COACHING EURL » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « ARVIS COACHING EURL » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « ARVIS COACHING EURL », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « ARVIS COACHING EURL ».

## Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « ARVIS COACHING EURL » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « ARVIS COACHING EURL » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « ARVIS COACHING EURL », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « ARVIS COACHING EURL » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « ARVIS COACHING EURL » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

## Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

Document actualisé le 15/06/2023

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

### **Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « ARVIS COACHING EURL » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « ARVIS COACHING EURL ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

### **Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

### **Confidentialité et communication**

« ARVIS COACHING EURL », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « ARVIS COACHING EURL » au Client. « ARVIS COACHING EURL » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « ARVIS COACHING EURL » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « ARVIS COACHING EURL » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.



## **Protection et accès aux informations à caractère personnel**

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « ARVIS COACHING EURL »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « ARVIS COACHING EURL » ou par voie électronique à : « ARVIS COACHING EURL ». En particulier, « ARVIS COACHING EURL » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « ARVIS COACHING EURL » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

## **Litiges**

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de tribunal sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 15/06/2023